

DOCUMENTS
ACTES ET RAPPORTS
POUR L'ÉDUCATION

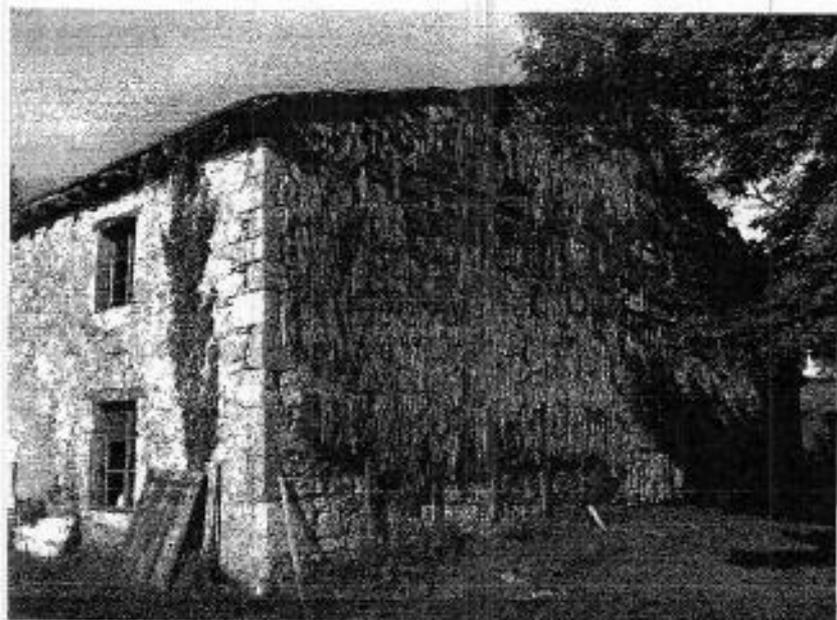
Culture et territoires

Qualifications culturelles
et inscriptions territoriales



sous la direction de Noël BARBE

SCÉRÉN
CRDP
FRANCHE-COMTÉ



La maison des Bouchoux
© Musée des maisons comtoises, Nancray, 2006

POUF
(De
est une
une app
« Le b
bien ch

À t
Comté
démarc
cinq b
d'expo
qualifi
politiqu
vérifie

« /
représe
au mie
il n'est
représe
de l'éq

Ré

Re
sous l'
nous v
d'aile
de la F
point
d'être
pragm

Pragmatique du fonctionnement d'un musée régional

Laurent Amiotte-Suchet, Noël Barbe, Pierre Floux

POUR LES VISITEURS du musée de plein air des maisons comtoises à Nancray (Doubs¹), l'une des premières choses vues, ou en tout cas placée pour ce faire, est une maquette représentant le site peuplé de différentes maisons, identifiées par une appartenance micro-régionale.

« Le but, c'est de réaliser pour chaque région comtoise l'implantation d'une maison bien choisie ou de plusieurs selon les rencontres². »

À terme, au moins une maison de chacune des micro-régions de la Franche-Comté doit figurer dans le musée. Telles étaient l'ambition et l'originalité de la démarche des fondateurs, telle est la vocation de ce musée. Actuellement, vingt-cinq bâtisses ont été reconstruites à Nancray, venant ainsi modeler le terrain d'exposition à l'image d'une maquette originelle que nous sommes tentés de qualifier de matrice du travail muséographique³, tant elle paraît formater la politique scientifique du musée, tant l'écoulement du temps accomplit ses desseins, vérifie sa prime pré-vision.

« Au départ, vous avez vu à l'accueil, il y a quand même la maquette qui représentait tous les secteurs de la Franche-Comté. Donc, on essaie de la compléter au mieux [...] C'est quand même réfléchi. Le plan d'ensemble du musée au départ, il n'est pas complètement achevé et avait été réfléchi comme devant véritablement représenter l'ensemble de l'architecture et de la vie franc-comtoise. » (un membre de l'équipe du musée)

Répartir dans l'espace et considérer de haut

Revenons un instant sur cet objet *a priori* anodin, placé dans le hall d'accueil, sous l'escalier qui monte au premier étage, là où sont les bureaux. Une maquette... nous voyons le site comme si nous le survolions, de haut... Des maisons venues d'ailleurs, démontées et remontées là, pour illustrer chaque région, chaque secteur de la Franche-Comté, pour devenir un type micro-régional... Cette maquette, tant du point de vue qu'elle suppose que de la répartition des objets qu'elle opère, mérite d'être considérée comme une boîte noire⁴, en particulier du point de vue d'une pragmatique des opérations de connaissance⁵.

1. Voir notes p. 168.

Maquette 1 : l'architecture rurale

Ceci ne peut se faire sans un bref essai⁷ de généalogie de l'objet « architecture rurale » qui peut se focaliser autour de deux axes, d'ailleurs concourants, qui sont au principe de la naissance de l'intérêt pour l'architecture rurale comme objet de l'ethnologie du domaine français et pour les ethnographes comtois des générations antérieures :

– l'histoire du musée national des arts et traditions populaires dans la mobilisation qu'il effectue, à sa naissance, de différentes sciences humaines et en particulier de la géographie, mais aussi dans ses tentatives plus récentes de produire des typologies de l'architecture rurale française ;

– les travaux et les entreprises autour de l'abbé Jean Garneret et de sa conception d'une démarche de connaissance et de diffusion ; entreprises qui aboutiront pratiquement à la création du musée des maisons comtoises à Nancray dont il est ici plus particulièrement question.

En 1937 se crée le musée national des Arts et Traditions populaires et se tient à Paris le congrès international de folklore dans la lancée de l'exposition internationale. Cette création est présentée comme une institution semble-t-il doublement fondatrice⁸ d'un lien entre ethnologie et musée. D'après Martine Segalen⁹, c'est à travers la constitution des collections – entre autres choses – que s'est fondée l'ethnologie scientifique. Georges-Henri Rivière, après son expérience au musée de l'homme, garde la conception d'un musée-laboratoire où l'activité scientifique est aussi importante que la conservation et la présentation des objets. Cette présentation se veut elle-même la traduction d'une démarche scientifique : une muséologie analytique¹⁰. Cette vision, pour exacte qu'elle soit, n'en est pas moins réductrice dans le sens où de nombreux paradigmes¹¹ scientifiques ont été mobilisés dans le cadre de la création et du développement premier du musée national des arts et des traditions populaires. Marc Bloch et Albert Demangeon¹² sont membres du comité d'organisation du congrès de 1937¹³. Dans la sous-section de la civilisation matérielle de la section du folklore descriptif, Deffontaine fait une communication sur les véhicules ruraux et Demangeon sur les maisons rurales. Ceci n'a rien de neuf dans la production de ces deux géographes. En 1920, Demangeon a publié son fameux article : « L'Habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types ». C'est lui qui fait le catalogue « la maison rurale en France » en 1937, pour l'exposition internationale. Il y décrit ce qu'il pense être la façon d'aborder cet objet :

« Pour étudier la maison rurale, il faut partir de cette idée fondamentale qu'elle est un fait d'économie agricole. On doit la définir non pas d'après ses matériaux, ni ses formes extérieures, mais d'après son plan interne, c'est-à-dire d'après les rapports que ce plan établit entre les hommes, les animaux et les choses, d'après sa fonction agricole. Selon ces principes, on peut reconnaître en France deux grands types qui diffèrent essentiellement par leur disposition intérieure et, dans chacun de ces types, deux variétés. Les deux grands types sont, en premier lieu, la maison-bloc dans laquelle tout ce qui est essentiel se groupe sous le même toit, dans un seul

bâtiment [...]; ordonnés autour de la terre et la maison se trouve au rez-de-chaussée. La maison en hauteur juxtapose les pièces, les bêtes ou le grenier. La maison à cour a des bâtiments se succédant et se répandant dans la cour. La maison à cour ouverte a souvent dans la cour des constructions rurales toutes sortes de puits, des caves, des souterrains, des étables, des hauts pâturages.

Fonctionnement des maisons, toujours les puits, les caves, les étables, les hauts pâturages.

Suivre le développement des arts et traditions populaires, cinquante ans d'habitations rurales, descriptions, situation. C'est la situation de propos des é

« Reconnaissance des universités de Clermont, M

« À ceux qui ont un nouvel instrument de cette jeune école, notre maître

Dans la classification

Le chapitre de l'architecture rurale, principaux types, variables sc

– Les cc
– Les cc

bâtiment [...]; en second lieu, la maison-cour qui se compose de plusieurs bâtiments ordonnés autour d'une cour. La maison-bloc comporte deux variétés: la maison à terre et la maison en hauteur. Dans la maison à terre l'essentiel des espaces utilisés se trouve au rez-de-chaussée. Cette variété est extrêmement répandue en France. La maison en hauteur contient aussi l'essentiel sous le même toit. Mais au lieu de juxtaposer les éléments de la construction, elle les superpose: les hommes à l'étage, les bêtes ou les communs en bas. La maison-cour comporte aussi deux variétés: la maison à cour fermée et la maison à cour ouverte. Dans la maison à cour fermée les bâtiments se touchent de manière à enclore une cour intérieure. Elle est très répandue dans le nord de la Seine, dans les pays de grande culture [...]. Dans la maison à cour ouverte les bâtiments ne se touchent pas. Cette variété se rencontre souvent dans nos pays de l'Ouest et du Nord-Ouest où le bétail tient une grande place dans l'économie rurale [...]. Il faut ajouter à ces quatre variétés d'habitations rurales toutes celles qu'on peut ranger sous le nom de maisons élémentaires: maisons de paysans pauvres à deux pièces, et même à une seule pièce, maisons souterraines creusées dans la roche, et surtout, maisons temporaires répandues sur les hauts pâturages des montagnes¹⁴.

Fonctionnalisme économique et démarche typologique fondée sur la morphologie des maisons, voici deux grands modes d'approche qui sont récurrents et hantent toujours les projets culturels sinon scientifiques du monde muséographique¹⁵.

Suivre le fil rouge de l'architecture rurale, dans le cadre du musée national des arts et traditions populaires, nous conduit à l'enquête menée entre 1942 et 1946. Une cinquantaine de jeunes architectes vont alors dresser 1759 monographies d'habitations rurales selon des normes communes: plans, coupes, élévations, descriptions de la maison, de ses bâtiments annexes, de son domaine foncier, de sa situation. C'est le fameux chantier 1425¹⁶. Les écrits de Rivière sont assez clairs à propos des énergies scientifiques mobilisées:

«Reconnaissons aussi les précieux conseils des professeurs de géographie des universités de Lille, Paris, Nancy, Caen, Rennes, Poitiers, Bordeaux, Dijon, Lyon, Clermont, Montpellier et Toulouse»;

«À ceux-ci [les architectes enquêteurs], nous nous devons de faire hommage du nouvel instrument que nous plaçons entre leurs mains, non sans joindre au nom de cette jeune équipe qu'Albert Demangeon eut tant aimée, celui du grand disparu, notre maître à tous¹⁷.»

Dans les instructions remises aux jeunes architectes avant leur départ, la classification de Demangeon constitue l'ossature de la rubrique morphologie.

Le chantier est repris en 1973 par Jean Cuisenier et donne lieu au *Corpus de l'architecture rurale*. Ce corpus présente régionalement des spécimens des principaux types d'habitation et leurs variations significatives. Trois groupes de variables sont pris en compte dans le choix des établissements:

- Les contraintes de programme: sites, convenances sociales, moyen d'exécution.
- Les composantes architecturales: parties constitutives et arrangements. Pour ce

qui est des arrangements, six grandes variables sont dégagées: le nombre de bâtiments composant l'exploitation, l'emplacement de l'habitation, la séparation entre l'habitation et l'exploitation, la cohabitation entre les hommes et les animaux, la façade, la grange. Pour ce qui est des parties constitutives, quatre sont discriminantes pour une typologie: toiture, auvent, escalier extérieur, cheminée.

- Les procédés de construction: matériaux et techniques.

Chaque type, sous-type et variante significative d'un type renvoie à un modèle exemplarisé par un spécimen.

Concernant la Franche-Comté, dans le domaine des procédés de construction, trois variables sont présentées comme discriminantes: les murs, la charpente, la couverture. Pour ce qui est des contraintes de programme, quatre caractéristiques sont mises en avant:

- le site (montagne, plateaux, plaines et vallées);
- l'activité économique dominante: élevage (seul ou avec polyculture, avec ou sans artisanat, avec ou sans viticulture), polyculture, monoculture viticole;
- la destination familiale: famille unique, deux familles;
- la différenciation sociale et économique: peu marquée ou marquée¹⁸.

Claude Royer, qui rédige le volume sur la Franche-Comté, se situe dans une perspective fonctionnaliste et économiste:

« Que la Franche-Comté soit divisée en un certain nombre de petites régions fortement individualisées et caractérisées chacune par certains traits architecturaux n'autorise pas l'établissement d'une classification purement géographique. Une telle démarche aboutirait, en effet, à une formalisation des différences perçues de façon statique et nous priverait des moyens explicatifs nécessaires.

« Ce serait poser le problème sur les mêmes bases erronées – tout en ne le prenant par l'autre bout – que d'élaborer une classification sur la base des matériaux (de construction ou de toiture) ou de la forme. En effet, on retrouverait vite alors une diversité qui ne pourrait être perçue que de façon purement formelle. Il semble plus fructueux de tenter d'élaborer une classification en choisissant comme critère la fonction principale de la maison. On peut alors reconnaître en Franche-Comté trois grands types de maisons: celle du polyculteur, celle de l'éleveur et celle du vigneron, que nous appellerons ici la maison agricole, la maison pastorale et la maison vigneronne¹⁹. »

Jean Garneret (1907-2002) est un acteur majeur dans l'histoire récente de « l'ethnographie comtoise » et dans la mise en place de l'entreprise muséographique de Nancray. Il prend quelques distances, par sa façon d'investir l'objet « architecture rurale comtoise », avec la problématique développée par Jean Cuisenier, en particulier quant aux questions de type et de typologie:

« On a insisté sur la notion de type de maisons, notion que j'aurais tendance à repousser²⁰. »

« Un autre piège que nous avons volontairement évité, c'est une autre facilité rendue possible par nos "machines" nouvelles dont on dit qu'elles composeront notre avenir (mais j'en doute), c'est la typologie. Autant nous voyons les similitudes

et les
sorti
feuil
suppl
noml
d'éd
entre
Puis
chap
sembl

I
Febv

*
nou
les c
nou
idée
plu
som

cré
parl
par
rela
son
l'in
fau

rec
arc

ina

soi
mc
d'i
[.
rej

et les airs de parenté des maisons de telle région, autant nous nous méfions d'en sortir une seule qui serait "typique" et qui aurait inspiré les autres. Il n'y a pas deux feuilles pareilles, à plus forte raison deux maisons. La méthode typologique suppose, ce qui est actuellement et peut-être toujours impossible (à raison du grand nombre de constructions encore visibles et du nombre presque toujours aussi grand d'édifices disparus ou brûlés), suppose donc une connaissance totale des maisons entre lesquelles on choisirait les quelques-unes qui les résumeraient le moins mal. Puisque le travail préalable n'a pas été fait, toute typologie qui démarre sur les chapeaux de roues et conclut hâtivement avec des éléments recueillis au hasard nous semble manquer de base scientifique²¹. »

Dans la seconde édition de *La Maison du montagnon*, il s'appuie sur Lucien Febvre pour réaffirmer son parti « antitypologiste » :

« Lorsque nous posséderons encore quelques bonnes monographies régionales nouvelles, alors, mais alors seulement en groupant leurs données sur l'habitation, en les comparant... on pourra reprendre la question d'ensemble, lui faire faire un pas nouveau et décisif, aboutir. Procéder autrement ce serait partir, muni de deux ou trois idées simples et grosses, pour une sorte de rapide excursion. Ce serait passer dans la plupart des cas à côté du particulier, de l'individuel, de l'irrégulier, c'est-à-dire, somme toute, du plus intéressant²². »

Voici donc deux façons différentes de juger de la ressemblance. D'un côté, on crée des types suivant les composantes architecturales des maisons que l'on rapporte parfois à leur fonction économique; de l'autre, en s'appuyant sur des « airs de parenté » et en refusant le typologisme, dans une dimension diachronique, on met en relation une région et sinon un type, du moins une image de son habitat... Nous ne sommes pas très loin de ce que dit Jean-Jacques Rousseau: « Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout, malgré vous il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé »...

Nous voici à nouveau au pied de la maquette peuplée de maisons déjà reconstruites à Nancray ou de maisons étudiées et ayant fait l'objet de relevés architecturaux... d'images donc... et non de types.

Maquette 2: voir

Cette idée de maquette ne peut manquer d'évoquer les quelques lignes inaugurales du beau texte de Michel de Certeau:

« Depuis le 110^e étage du World Trade Center voir Manhattan... Être élevé au sommet du World Trade Center, c'est être enlevé à l'emprise de la ville. Celui qui monte là-haut sort de la masse qui emporte et brasse en elle-même toute identité d'auteurs ou de spectateurs [...] N'être que ce point voyant, c'est la fiction du savoir [...] L'immense texturologie qu'on a sous les yeux est-elle autre chose qu'une représentation ou un artefact optique²³? »

Expliquons-nous.

Depuis les enquêtes de l'abbé Garneret et de ses collaborateurs, plusieurs travaux de recherches²⁴ ont été menés dans le cadre du musée des maisons comtoises. Le premier d'entre eux se positionne dans le prolongement intellectuel et théorique de l'entreprise dirigée par Jean Cuisenier. Il répond à une demande du musée des maisons comtoises de Nancray :

« Le musée de Nancray a demandé une étude sur l'organisation de l'espace dans la maison rurale traditionnelle, concernant les trois grands types caractéristiques de celle-ci et définis ci-devant²⁵. »

Dans la prévision de l'ordre chronologique d'une enquête se succéderaient ainsi la ferme des Guinots, une maison de Ternuay dans les Vosges saônoises et enfin une maison située à Montigny-les-Arsures²⁶. Cette entreprise est donc directement référée à la typologie établie dans le volume *Franche-Comté du Corpus de l'architecture rurale française*²⁷ : maison pastorale, maison de polyculteur, maison vigneronne. L'auteur fait également référence à la classification Demangeon : maison-bloc en hauteur qui rassemble sous le même toit tous les éléments de l'édifice. Pratiquant l'observation participante, conduisant des entretiens, il nous dresse les biographies des occupants de cette maison des Guinots, donne des éléments sur l'organisation spatiale des différentes activités humaines qui s'y déroulent et sur les activités économiques dans lesquelles elle est utilisée.

Il s'agit donc là d'assigner à l'ethnologue une position documentaire, visant à recontextualiser l'objet. Cette ré-humanisation se heurte ici à deux obstacles :

- Le statut des locuteurs et de l'action humaine observée. Par une opération violente d'arrondissement, les occupants de la maison des Guinots se voient sommés d'illustrer, d'humaniser un type d'architecture défini dans un autre lieu. À aucun moment n'est posée la question d'une appréhension et *a fortiori* d'une définition de l'architecture.

- L'incompatibilité de deux échelles de recherche et de construction de l'objet. Choisir une échelle consiste à sélectionner un niveau d'information qui soit pertinent avec le niveau d'organisation à étudier. Une échelle est d'abord le choix d'un point de vue de connaissance²⁸. Nous avons affaire ici à la juxtaposition de deux entreprises d'échelles manifestement différentes en termes de temporalité, de territoire de référence et de généralisation. Dans un cas, la maison pastorale, nous sommes à l'échelle d'une région et d'un type. Dans l'autre cas, nous sommes à l'échelle d'une maison et dans le singulier. Rien ne peut autoriser ici une conversion qui consisterait à généraliser les comportements ethnographiés dans cette maison-ci à ce moment-ci, pour en faire les comportements-types de tous les habitants de ces maisons-là, à cette époque-là. Humaniser une typologie matérielle ne peut se faire sans que soit posée la question de la généralisation des comportements observés dans un espace singulier²⁹.

Un travail sur une maison forestière pose quant à lui la question du statut des discours recueillis, de la ou des mémoire³⁰(s) :

« Pour c
acteurs en
écrits³¹. »

Tout se
un content
en quête de
particulier
propos, dit
« Nul j
[...]. Con
chance d'ê
la frise ch
marque l'e

Dans c
c'est bier
connaiss
musée, dé

Pren pour

Confe
n'offre de
maisons :
Comté ?
habitat
l'express
conserve
que les
architect
les rendi
Interrog
de ce pe
illustran
explicati
qui serai
à la mar
pour les

Cette
d'une a
Boucho

« Pour cette étude, il a été nécessaire d'interroger des mémoires plus que des acteurs en situation : mémoire des lieux, mémoires des hommes, mémoires des écrits²⁸. »

Tout se passe comme si la « mémoire des hommes » était une forme objective, un contenu sans pratiques. Or c'est bien à des pratiques que se frotte l'ethnologue en quête de mémoire, à des acteurs en situation de pratiques discursives sur un objet particulier avec lequel ils entretiennent un rapport historique²⁹. On pourrait, à ce propos, dire ce qu'écrit Bernard Lepetit sur l'histoire des historiens :

« Nul point de vue extérieur ne peut être tenu par rapport au temps historique [...] Concernant l'opération de connaissance historique, la proposition a quelque chance d'être tenue pour un lieu commun : nous savons bien, finalement, que toute la frise chronologique est organisée en fonction de la pointe de la flèche qui en marque l'extrémité pour nous³⁰. »

Dans ces deux cas, comme dans la démarche « typologiste » ou « illustrante³¹ », c'est bien au prix de l'oubli, de la méconnaissance ou de l'impossibilité de connaissance des pratiques que se construit la maquette, boîte noire et matrice du musée, définissant sa position de « voyeur » et les maisons destinées à la satisfaire.

Prendre une maison singulière pour en faire une illustration générale

Conformément à sa conception muséologique, le musée de Nancray, sans détour, n'offre donc à voir à ses visiteurs que le résultat de son programme : d'illustrantes maisons rurales comtoises. Mais quelles maisons sont-elles illustrantes en Franche-Comté ? Le musée va-t-il se servir, cherchant et choisissant simplement parmi les habitations disponibles celle qui résumerait le moins mal les autres pour reprendre l'expression de Jean Garneret ? En visitant le musée et les différentes bâtisses qu'il conserve, c'est un peu de cette sensation dont on est imprégné. *A priori*, il semble que les maisons mises en scène y sont parce qu'elles possèdent les traits architecturaux de leur micro-région d'origine, parce que leurs propriétés objectales les rendraient de fait illustrantes. Ne nous contentons pas ici de cet allant de soi. Interrogeons-le. Faisons de l'efficacité de ce résultat le problème à résoudre. Faisons de ce point de départ pour les visiteurs – les maisons présentées à Nancray sont illustrantes – notre point d'arrivée : non pas ce qui explique, mais ce qui requiert une explication. Plutôt que de découvrir comment le musée sélectionnerait des maisons qui seraient *a priori* illustrantes en raison de leurs qualités propres, intéressons-nous à la manière dont il assigne des qualités à ces objets, à la façon dont il les investit pour les doter d'une fonction illustrante.

Cette occasion nous est donnée par l'acquisition, qu'il effectue en octobre 2000, d'une ancienne ferme située à l'Enversy, lieu-dit rattaché à la commune des Bouchoux, et par la réalisation d'une mission censée récolter le matériel

ethnographique nécessaire à sa muséographie. Comment donc le « Fric³⁵ » fut-il élu ambassadeur du Haut-Jura, sa région d'origine ?

Généalogie d'une donation

Avant d'en venir aux justifications de cette élection par les uns et les autres, constatons d'abord qu'envisager la possibilité de donner une maison au musée de Nancray a une origine particulière. Françoise Raffin, fille de la donatrice, est la première à faire la connaissance du musée de plein air des maisons comtoises de Nancray, alors qu'elle poursuit à Besançon (Doubs) des études qui l'amèneront à devenir professeure d'histoire et de géographie dans un collège jurassien à l'époque de notre étude :

« J'avais trouvé ça intéressant [la visite du musée de Nancray]. La manière dont les maisons sont présentées, mises en scène [...] ça m'a bien plu. [...] J'avais vu vers les maisons : « donné par monsieur Untel ». Donc, je me suis dit : « pourquoi pas ? ». Et on avait discuté avec une personne à l'accueil qui nous avait dit que pour le Haut-Jura, il n'y avait pas de maison, juste un grenier-fort. »

Cette visite initiale est évidemment cruciale parce qu'elle informe la donatrice³⁶, via sa fille, de l'existence de ce musée, mais surtout parce que cette dernière remarque l'absence d'une bâtisse haut-jurassienne dans le parc de l'institution. À cette époque (en 1994, six ans avant notre enquête), pour cette famille, l'urgence n'est pas au rendez-vous : le « Fric » ne menace pas encore de s'écrouler. Ce n'est que plus tard, une fois venu le temps de prendre des décisions sur son sort, que « la solution Nancray » reviendra dans les esprits des donateurs, s'imposant à leurs yeux comme l'issue idéale.

Mais en quoi l'est-elle ? Pourquoi cette famille ne rénove-t-elle pas le « Fric » ? Quand ce terrain de l'Enversy échoit à Gisèle Caillette, elle hérite avec lui des deux maisons qu'il abrite : le « Fric » et la « Baraque ». Faute d'argent pour rénover le lot, un choix s'impose et, contre la faveur de l'ensemble de la famille qui va au « Fric », c'est la « Baraque » qui sera rénovée. Car bien que le « Fric » soit situé sur une des rares parcelles plates de la commune, emplacement qui le rend très attractif dans cette région de moyenne montagne, la « Baraque » jouit quant à elle d'un précieux accès routier qui fait défaut au « Fric » et dont le coût d'aménagement serait tel que mettre ce chantier en œuvre est impensable :

« On peut plus facilement tourner autour du « Fric » qu'autour de la « Baraque ». [Je trouve que le « Fric » est] bien mieux situé, mais faire un chemin... [coûterait trop cher] À prendre, j'aurais bien mieux aimé le « Fric » pour sa situation, pour le plat autour, pour les vieux jours... » (Roger Caillette, le mari de la donatrice).

Pourquoi alors cette famille ne fait-elle pas le choix de vendre le « Fric » ? D'autant que nombreuses sont les offres d'achat émises à son égard, notamment par des Suisses prêts à le rénover, en vue d'en faire une résidence secondaire :

« Pourquoi ne pas vendre ? De mon vivant, je ne peux pas voir cette maison vendue. Pourquoi ? Parce que ça appartenait à mes beaux-parents et ils y tenaient à

leur mais
pas ce q
tranquille
(Roger C

Soit,
(François
gré des n
« On
le cœur c

Ne pe
à des ét
auxquels
constitue

« Qu
le « Fric

Une f
propriété
caractère
Le centr
public en
sa datati

S'ins
solution
Ils n'en
maison
« Fric »
Nancray
« Or
ou pas ?

Aux
potentié
- ou pl
Nancray
de séle
possible
qu'ils v
disponi
de son
envisag
jamais
l'intéré
second

leur maison. Je ne voulais pas la voir habitée par quelqu'un d'autre. Nous, on ne sait pas ce qu'il nous reste à vivre. Peut-être quinze ans. On veut être quinze ans tranquilles ici et ne pas voir des pèlerins passer à tout va, là devant chez nous. » (Roger Caillette)

Soit, « c'est la vieille âme paysanne. Il ne faut pas fractionner le patrimoine. » (Françoise Raffin) Pourquoi alors ne pas laisser tout simplement choir le « Fric » au gré des intempéries ?

« On se disait : « le jour où on va voir cette maison en ruine, ça va nous fendre le cœur de la voir les poutres entrecroisées. » (Roger Caillette)

Ne pas être en mesure de rénover les deux maisons, refuser de vendre le « Fric » à des étrangers et craindre la perspective de sa ruine, tels sont les motifs grâce auxquels, à l'unisson, les membres de la famille donatrice justifient leur intérêt à constituer une offre de donation au musée de Nancray :

« Quand est venu le moment où elle allait s'écrouler moi j'ai dit : il faut [donner le « Fric » à Nancray], c'est tout. » (Françoise Raffin)

Une fois donc venue l'heure de prendre une décision sur l'avenir du « Fric », ses propriétaires sont mus par la perspective de voir leur maison patrimonialisée. Le caractère illustrant du « Fric » n'est pas placé au premier rang de leurs motivations. Le centre de l'argumentaire n'est pas une passion pour le « Fric » comme patrimoine public en devenir, ni un intérêt pour la typicité de ses caractéristiques architecturales, sa datation ou les vies humaines et autres activités économiques qu'il a abritées.

S'inscrivant toutefois dans un registre de la domesticité³¹, ils espèrent que leur solution de prédilection, la donation, va être acceptée par les décideurs de Nancray. Ils n'en savent cependant encore rien. Leur espoir n'est fondé que sur l'absence de maison originaire du Haut-Jura dans le parc du musée. Ils ignorent encore si le « Fric » saura combler ce manque, en tout cas, du point de vue des décideurs de Nancray :

« On n'était pas sûr de notre coup franchement, est-ce que ça allait leur convenir ou pas ? » (Gisèle Caillette, la donatrice)

Aux yeux des membres de la famille donatrice, le « Fric » n'est que potentiellement susceptible d'intéresser le musée et à ce titre, son caractère illustrant – ou plutôt l'idée qu'ils se font de ce que recouvre ce caractère pour les gens de Nancray – n'est que présumé. Ils n'en sont pas sûrs, eux qui ignorent les critères de sélection de l'institution. Ils ne peuvent donc que les inférer et miser sur un possible intérêt du musée pour leur offre. C'est donc sur le mode du « rien à perdre » qu'ils vont soumettre leur proposition de don. Cependant en rendant le « Fric » disponible pour Nancray, la famille donatrice permet dès lors l'institutionnalisation de son illustrativité. Si le choix de la famille avait porté sur l'une des solutions envisagées plus haut (la vente ou la ruine par manque d'argent), le « Fric » n'aurait jamais pu incarner « la maison du Haut-Jura » dans le parc du musée. Au regard de l'intérêt des donateurs, ces propriétés du « Fric » sont secondaires. En revanche, de secondaires, ces mêmes propriétés vont s'avérer décisives pour l'aboutissement de

leur démarche car pour le musée, elles sont bien sûr capitales. Dès cet instant, le « Fric » va être transporté et évoluer, de façon concomitante, dans un deuxième espace, celui de l'institution muséale, seule capable d'assigner et de garantir au « Fric » des traits qui lui confèrent son statut illustrant, qui le grandissent.

Une occasion partagée

Pour autant, entre ces deux espaces, il nous faut prendre au sérieux la compétence du « Fric » à devenir ambassadeur du Haut-Jura. S'agissant d'une maison et non pas d'un(e) humain(e), cette compétence se trouve virtuellement³⁸ dans ses propriétés propres (propriétés architecturales, mais aussi géographiques, historiques et économiques). Pour s'exprimer, ces propriétés ont impérieusement besoin de porte-parole humains. Le « Fric » va associer ces deux espaces. Pour cette vieille ferme, primordiale est son issue patrimoniale, son état physique étant très préoccupant: si elle ne réussit pas à (r)assembler suffisamment ces positions hétérogènes, elle tombera prestement en ruine sur son site d'origine. En revanche, si elle y parvient, elle sera démontée puis remontée dans le parc du musée de Nancray, rajeunie. L'enjeu est donc de taille et son dénouement incertain. Bien sûr, le « Fric » ne saurait avoir ce type humain de désirs ou de besoins. Ce sont en réalité ses propriétaires qui plaquent les premiers sur lui ces ambitions patrimoniales. Pour voir leur démarche aboutir, ces donateurs potentiels équipent leur bâtisse de prises qu'ils pensent saisissables par les muséographes. Car si elle avait les particularités d'un mas provençal, cette habitation n'aurait en effet aucune chance de terminer ses jours au musée des maisons comtoises de Nancray. Parce qu'ils confèrent une importance décisive aux propriétés intrinsèques du « Fric », ce point nous conduit à considérer cette maison comme un actant³⁹ et non pas comme objet passif. Reconnaître ses caractéristiques au « Fric » et les traiter comme autant de compétences favorisant sa patrimonialisation revient également à lui rendre son hybridité⁴⁰, c'est-à-dire la faculté de pouvoir être pris, envisagé ou saisi d'autant de façons que les protagonistes de sa patrimonialisation en mobilisent.

Du côté de l'espace du musée, les motivations qui l'animent ne sont pas moins circonstanciées que celles avancées par les donateurs. La maquette-matrice du musée prévoit que la région du Haut-Jura, au même titre que les autres micro-régions de la Franche-Comté, soit représentée par une bâtisse rurale. Plusieurs prospections vaines ont d'ailleurs été effectuées dans ce sens par le passé :

« avec Pierre Bourgin [conservateur honoraire du musée de Nancray], on a fait deux prospections importantes sur le Haut-Jura où on essayait de trouver une baraque » (Marthe, ancienne professeure de la fille de la donatrice, érudite locale intéressée par le musée de Nancray).

Ces deux acteurs (Marthe et Pierre Bourgin) ne sont pas les seuls à s'être heurtés à la difficulté de trouver une maison haut-jurassienne adéquate, conforme aux attentes du musée. Comme le dit son ancien directeur administratif: « pour donner une maison entière, il n'y a pas une concurrence folle! » :

« On vraiment donneurs

Nous en avant ne va p spécifique trouver) cadrent : il se tro « Le déce naitain de la m

Pro intéress telles s qu'inca

« A pas ne repré

« A du m organi: pour l premiè

« I comp

Ai que n vue de avons aussi la do Empl vu pl « opj espac les o déci parta serai son i

« On va tomber par exemple dans un hameau ou dans un village sur une maison vraiment typique qui n'a pas été touchée, magnifique... Mais les gens ne seront pas donneurs. [...] C'est l'opportunité qui... » (une assistante de conservation).

Nous soulignons « opportunité » dans ce dernier extrait d'entretien pour mettre en avant l'idée selon laquelle patrimonialiser une maison perçue comme illustrante ne va pas de soi. Il faut que soient réunies des conditions pour que ce caractère spécifique, « formaté Nancray », surgisse. Une fois surmontée la difficulté de trouver une maison disponible, faut-il encore qu'elle convienne, que ses propriétés cadrent avec le cahier des charges du musée. Voilà qui est encore plus incertain. Or, il se trouve que le « Fric » remplit ces conditions nécessaires :

« Le fait qu'elle [la maison du « Fric »] n'ait pas été habitée les dernières décennies, qu'elle n'ait pas été modifiée au niveau électricité, qu'il n'y ait pas de sanitaire, qu'il n'y ait pas eu de grosse modernisation. C'est important dans le choix de la maison [du « Fric »] » (une assistante de conservation).

Prospections vaines, difficultés de convaincre les propriétaires d'une maison intéressante, nécessité de trouver une maison qui corresponde aux attentes muséales, telles sont les conditions qui contraignent le musée à attendre l'« opportunité » qu'incarne le « Fric » :

« Aujourd'hui, en 2001, un don spontané d'une maison [le « Fric »], on ne peut pas non plus faire les difficiles surtout pour un département qui n'est pas représenté » (une assistante de conservation).

« Avantages [du « Fric »] : architecture du Haut-Jura non représentée sur le site du musée. Caractéristiques intéressantes (bataillées, avant-couvert, tavaillons, organisations de l'espace intérieur spécifique...). Donation spontanée. Pas de délai pour le démontage. Non transformée (eau, électricité...) » (compte rendu de la première visite du « Fric » par le musée, le 23 septembre 1999).

« Intérêt [du « Fric »] : cette maison vient combler une lacune du musée qui ne comporte aucun bâtiment du Haut-Jura » (avis du conseil scientifique).

Ainsi mis en cascade, ces extraits explicitent parfaitement ce qui motive, dans ce que nous appelons l'espace musée, l'acceptation de cette offre de don. Si du point de vue de cette institution, il s'agit clairement d'une opportunité à ne pas manquer, nous avons également vu que du point de vue des propriétaires, mais pour des raisons aussi différentes que possible, le musée représente aussi une opportunité. À ce titre, la donation du « Fric » est donc bien une occasion partagée par ces deux espaces. Employé par les personnels du musée eux-mêmes mais aussi, comme nous l'avons vu plus haut, tout aussi caractéristique de la posture de la famille donatrice, le terme « opportunité » renvoie donc à des motivations différentes, relatives à ces deux espaces en jeu. Puisqu'elles demeurent largement hétérogènes, ce ne sont nullement les opportunités qui sont partagées, mais de façon plus minimale mais aussi plus décisive l'intérêt commun de voir à terme le « Fric » patrimonialisé. Minimum, ce partage est toutefois suffisant. Différent par nature d'une opportunité singulière qui serait partagée, nous désignons le partage en question, où chaque espace conserve son identité propre, comme une « occasion ». En montrant qu'ils se connectent à

travers l'acte de donation et s'entendent assez pour faire du « Fric » l'ambassadeur de sa micro-région à Nancray, nous sommes très éloignés d'un argumentaire historico-archéologique qui porterait exclusivement sur les traits architecturaux de cette ancienne ferme, sur sa datation et l'histoire de ses habitants successifs. Incommensurables, les motivations des donateurs (pour qui l'issue muséale constitue le meilleur dénouement), et celles du musée (pour qui cette offre de don est un choix par défaut opéré de peur que l'« opportunité » ne se représente pas de sitôt) se rencontrent uniquement parce que le « Fric » est équipé de suffisamment de traits caractéristiques de l'habitat rural local. Résulte alors que ce caractère illustrant est le chevauchement partiel, le petit point de jonction de ces deux espaces qui, du début à la fin, restent largement hétérogènes. Ce n'est que chez le notaire, quand les deux parties signent l'acte de donation, qu'il apparaît de façon assurée, définitive, sans pour autant que les points de vue n'aient besoin de se réconcilier, de se chevaucher complètement. Il leur suffit de signer, de s'accorder *aminima* sur son principe. Dès lors qu'elle est validée par défaut par le musée, la typicité du « Fric » est institutionnalisée, patrimonialisée. Le fait de restituer comme nous venons de le faire la fabrication de cette illustration patrimonialisée révèle que d'autres maisons, auraient pu être tout aussi « moins mauvaises » que le « Fric ». Or, cette souplesse avérée de la notion d'illustration va à l'encontre de l'expression singularisante mobilisée par les personnes du musée interrogées quand elles parlent de « la maison du Haut-Jura ».

Discours des acteurs et travail muséographique

Ambassadeur... mais de quoi ?

La maquette-projet du musée prend comme postulat de départ qu'il existe des micro-régions que l'on peut définir par un type d'architecture. De ce fait elle impose et ne s'interroge pas sur son existence même. Elle conduit la politique du musée : pourquoi le « Fric » a-t-il été élu ? Parce qu'il est illustration des fermes haut-jurassiennes. Pourquoi est-il illustration ? Parce qu'il illustre le moins mal possible ce que sont les fermes haut-jurassiennes. Mais il l'a également été parce qu'il y a eu convergence entre les besoins du musée de Nancray en manque d'une ferme haut-jurassienne et ceux des propriétaires d'une bâtisse particulière en danger d'effondrement. Voilà peut-être comment nous pourrions résumer la pratique de l'institution muséale, n'explicitant pas que ses acquisitions résultent plus généralement de concours de circonstances, d'occasions partagées, que de sélections drastiques informées par des recherches ethno-historiques préalables, appuyées sur un appareil juridique permettant de les concrétiser.

Il ne faut cependant pas oublier que le « Fric » présente un certain nombre de qualités, qui n'existent pas tant de façon intrinsèque qu'elles ne permettent de

dresser des
Les compte
en architect
en tenant s
uniquemen
incontourn

- Tout
courant du
mention de
dans la mé

- En sui
durant le >
racheté en
matériel e
chambre f
modificati
rehaussen
l'habitic

- Enfi
fermes de
du Haut-J
la façade
et le poél

Ces «
architectu
suffisent
jurassien
t-elle l'i
d'enquêt
compre
musée d
qu'ils lu
de cette

- d'v
savoir la
innocuf
ethnogr

- d' ;
localer
« exerc

Mai
des dis
sur ce

dresser des relations entre le projet intellectuel du musée et cette maison particulière. Les comptes rendus du conseil culturel et scientifique, rassemblant des « experts » en architecture rurale et muséographique, valident alors les propositions d'acquisition, en tenant surtout compte des manques de la collection du musée et en s'attachant uniquement à vérifier que les propositions d'acquisition répondent à trois critères incontournables :

– Tout d'abord, que la date de construction de l'habitation se situe dans le courant du XVIII^e siècle. Le linteau de la porte où est gravée la date de 1771, la mention du « Fric » dans le cadastre napoléonien de 1828 et son souvenir qui se perd dans la mémoire des Boucherands⁴¹ suffisent à confirmer son ancienneté.

– Ensuite, que l'habitation n'ait pas subi d'importantes modifications architecturales durant le XX^e siècle. Semble-t-il peu utilisé au début du siècle dernier, le « Fric » fut racheté en 1950 par les parents de la donatrice qui s'en servirent comme entrepôt de matériel et de fourrage. Pour des questions d'espace de stockage, les murs de la chambre furent abattus, un escalier déplacé, un plancher démonté. Mais aucune autre modification architecturale ne semble avoir été menée au cours du XX^e siècle. Le rehaussement du toit, visible sur les poteaux de la grange et sur la façade nord de l'habitation, semble précéder les plus lointains souvenirs boucherands.

– Enfin, que l'habitation présente des éléments architecturaux fréquents dans les fermes de la micro-région considérée. Le « Fric » possède ces traits architecturaux du Haut-Jura : l'avancée du toit sur la façade principale, la porte de grange voûtée, la façade sud en tavaillons, le four attenant, la cheminée centrale irradiant la cuisine et le poêle.

Ces conditions *sine qua non* garantissent une certaine « authenticité » architecturale aux yeux de l'institution. Combinée à une occasion partagée, elles suffisent à engager l'élection du « Fric » en ambassadeur des fermes haut-jurassiennes. Mais cette « illustrativité » validée par l'institution muséale rencontre-t-elle l'approbation des habitants de la micro-région concernée ? La demande d'enquête ethnographique étant postérieure à la signature de la donation, on comprend aisément que, pour l'institution muséale, elle ne pose pas question. Le musée de Nancray attendait donc des ethnologues, transformés en documentalistes, qu'ils lui fournissent les matériaux ethnographiques nécessaires à la muséographie de cette habitation typique. C'était oublier :

– d'une part que le point d'appui de l'un des critères d'engagement de l'élection – à savoir la faiblesse des modifications architecturales du « Fric » reposant sur son inoccupation comme espace domestique – tend à raréfier les ressources ethnographiques, du moins celles visant à le constituer comme espace de résidence ;

– d'autre part que cette maison élue par le musée ne pouvait plus être regardée localement comme une simple annexe de ferme. Elle est devenue un objet « exercé »⁴².

Mais en nous acquittant de cette tâche, nous avons pu prendre acte de la pluralité des discours indigènes concernant la typicité⁴³ du « Fric » et ainsi nous interroger sur ce statut présumé. Nous avons donc tourné nos regards en amont, vers le

processus d'illustration, pour nous interroger sur les raisons mêmes qui ont conduit à sa sélection.

Comme le musée, tous les acteurs interrogés associent la notion de typicité architecturale haut-jurassienne avec des critères d'ancienneté, d'état d'origine et de présence de traits architecturaux :

« C'est une [maison] qui est restée dans le style ancien [...] 1800 environ [...]. On la sent vieillotte, tout autour, qu'elle n'a pas bougé. Comme celle-ci, on la sent vieillotte, elle n'a pas été recrépie, rien du tout [...]. Mais elles sont un peu toutes pareilles ces maisons d'autrefois, elles se ressemblent toutes ! C'est vrai que celle-là est typique parce qu'il n'y a pas eu de rajout de hangar à côté... tout neuf, c'est pour ça que nous la trouvons typique » (Marceline, 65 ans, agricultrice à la retraite).

Mais ces trois éléments, bien qu'indispensables, suffisent-ils pour autoriser l'institution muséale à plaquer sur cette maison singulière le titre englobant : « la maison du Haut-Jura » ? À l'épreuve du terrain, la notion de type architectural s'avère renvoyer à une pluralité de définitions montrant que l'illustrativité intrinsèque du « Fric » n'est pas une donnée allant de soi pour les acteurs rencontrés.

Interrogés sur le choix du « Fric », les Boucherands estimeront de manière graduée le caractère illustrant de cette habitation singulière. D'une part, l'architecture du « Fric » n'apparaît pas comme telle pour tous les propriétaires de fermes de la région :

« Moi j'ai une ferme à l'Enversy⁴⁶, c'est vraiment la typique ! Et bien... c'était pas pareil que là [au « Fric »]. On rentre par la porte d'entrée, d'un côté il y a les appartements, de l'autre côté y'a l'écurie. Et il y a deux caves voûtées » (Denise, 70 ans, femme au foyer).

« Le type de ferme qui est certainement le plus caractéristique [...], c'est ce qu'on appelle la ferme à creupes⁴⁷ » (le chanoine, 82 ans).

D'autre part, la région dénommée « Haut-Jura » leur apparaît trop vaste pour n'être représentée que par une seule habitation :

« L'habitat du Haut-Jura quand même [...] ce que vous recherchez ça ne représente pas un grand secteur sur la région. Sitôt qu'on s'en va au sud, c'est déjà plus du tout la même [architecture]. Disons depuis quand même Lajoux, Lamoura jusque sur le plateau là, le secteur là, [le « Fric »] c'est à peu près le type » (Jean, 67 ans, retraité de la DDE du Jura).

« Je pense que c'est une maison qui est assez représentative du coin, de où on est, c'est-à-dire autour de 1000 mètres. Il est certain que si vous allez sur les Monts Jura sur 1500-1600 mètres, ce sera pas la même habitation, ce sera plus écrasé » (Roger Caillette, mari de la donatrice, 61 ans, agent de maîtrise à la retraite).

Enfin, les particularités du « Fric » inspirent aux Boucherands des lectures contrastées déclinant la notion même d'illustrativité :

« C'est assez grand pour une maison ancienne [...], faut dire que c'est déjà pas la maison d'altitude » (Jean).

« Elle est plutôt moyenne-petite [...] » (Roger Caillette).

« Elle (mairie des

Étymo
« Fric » p
représente
agenceme
quant à la
scientifiq
comme ce
caractère
caractères

Un es

Si cet
micro-rég
pour pens

Dans :
considère
en définiti
qui y ont
sont varia
géographi
vie au sei
nécessair
l'instituti
chose qu
stabilise
subir une

Cette
tous les :
que l'ins
informat

Cette
« Le
juste équ
superflu
l'hostilit
et les pr
pas fond

Gén
nostalgi

« Elle est typique de la maison très pauvre » (Jacqueline, 60 ans, secrétaire de la mairie des Bouchoux).

Étymologiquement singulière, la notion de typicité apparaît ici plurielle. Si le « Fric » possède bien les traits architecturaux nécessaires à en faire une habitation représentative des anciennes fermes du Haut-Jura, ses particularités (taille, agencement de l'espace, etc.) contribuent à faire naître des estimations divergentes quant à la typicité d'une telle habitation. Naît ainsi face à l'expertise du conseil scientifique du musée, une contre-expertise locale mettant en avant des critères comme ceux de l'espace de référence (quel espace le « Fric » représente-t-il ?), du caractère rassembleur du « Fric » (cette maison est-elle vraiment typique ?), de ses caractères en propre (plutôt petite et habitée par des gens pauvres...).

Un espace et un temps anonymes

Si cette maison singulière devient, de façon hétérogène, l'ambassadeur d'une micro-région qu'elle tend en retour à performer ; elle est également un point d'appui pour penser le passé et le présent, voire un « connecteur » de temps⁴⁶.

Dans sa visée d'humanisation d'une typologie non-humaine, le musée de Nancray considère qu'architecture et modalités d'habitation sont nécessairement liées. Comme si en définitive, les particularités physiques de l'habitat performatif les pratiques culturelles qui y ont cours et inversement. Nous ne saurions ignorer que les formes de l'architecture sont variables selon les régions et peuvent servir à dessiner « une véritable frontière de géographie humaine⁴⁷ ». Pour autant, représenter de manière uniforme un certain mode de vie au sein d'une ferme qui, en au moins deux siècles, a connu des modalités d'habitation nécessairement variables et changeantes peut poser question. Tout se passe comme si l'institution muséale ne parvenait pas à accepter que le passé comtois puisse être autre chose qu'une époque sans mouvement. Pour rendre compte du passé, l'institution le stabilise dans une présentation uniforme et gomme ainsi les diverses mutations qu'a pu subir une habitation comme le « Fric » tout au long de son histoire⁴⁸.

Cette façon de voir semble s'accorder avec la conception du passé partagée par tous les informateurs rencontrés sur le terrain. C'est sur la base de cette conception que l'institution prévoit l'exploitation des données ethnographiques, pensées comme informations authentiques d'un passé désormais révolu.

Cette conception du passé pourrait être résumée ainsi :

« Le bon vieux temps, du XVIII^e siècle au tournant des années cinquante, était un juste équilibre entre l'homme et son écosystème. Les paysans vivaient simplement, sans superflu, au rythme des saisons. Ils savaient se contenter de peu et vivre heureux malgré l'hostilité du climat haut-jurassien. Raisonnable, ils ne couraient pas après la richesse et les progrès techniques. Aussi, leurs manières de vivre, de produire, d'habiter, n'ont pas fondamentalement changé durant ces deux siècles de sages existences. »

Généralement critique face à la société contemporaine, nos informateurs se font nostalgiques d'un passé plus simple, plus sain, mais aussi plus rude :

« Et moi des fois, je me dis, ça vaudrait le coup de revivre ça, cette tranquillité de vie où y a le fourneau, où ils vont se coucher direct [...]. Moi j'ai vu une personne, le monsieur il faisait un peu de menuiserie. Ils avaient une vache et quand la vache portait son veau et qu'ils n'avaient pas beaucoup de prés, ils la mettaient en pension le temps qu'elle n'avait pas le lait avant de faire le veau et à la place ils avaient une chèvre. Elle faisait le lait pendant que la vache n'était pas là. Tout était bien calculé, ils étaient sages les gens d'autrefois, ils vivaient sur eux-mêmes. » (Marceline)

Difficultés économiques, inclusion dans des statuts familiaux et isolement des unités domestiques ne seront que rarement évoqués par nos informateurs. C'est d'avantage l'art de vivre de manière simple et harmonieuse avec son environnement qui sera régulièrement illustré par leurs témoignages. Et si l'on nous parlait de pauvreté, celle-ci devenait rapidement source de bon sens et d'hospitalité. La notion de « modernité », mobilisée par les Boucherands, évoque à elle seule tout un univers de perte de valeurs dans un climat individualiste et compétitif. À l'inverse, le « bon vieux temps » demeure un temps au ralenti, au cours duquel les manières de vivre, même si elles ont pu évoluer, n'ont jamais fondamentalement changé. À partir de cette temporalité figée, nos informateurs décrivent un passé homogène sur des périodes généralement situées entre 1800 et 1950. Et ce passé, au cours duquel il n'y aurait eu « que des améliorations limitées » (Jacqueline), peut donc légitimement être théâtralisé par l'agencement mobilier d'une habitation reconstituée qui ajuste des objets venant de différents espaces domestiques :

« Si vous y mettez [dans la maison reconstituée] quelque chose de 1900 ça va jurer, mais ça n'empêche pas mais faut y mettre quand même 1800-1900, pas dépasser après 1900 » (Jacqueline).

« Oui, après 1950 c'est plus tout à fait les mêmes objets, y a quand même une évolution après 1950 [...]. Disons qu'après on rentre dans le domaine des objets plus électrifiés, automatiques. Bon, ça restait quand même bien manuel avant » (Gérald, 35 ans, boucher).

Au-delà de la maison saisie comme point d'appui topophile⁴⁹ pour penser le temps aux Bouchoux, surgit dans l'espace du musée, par le processus de généralisation qui lui est inhérent, une maison anonyme si l'on emploie ce terme dans le sens de l'anonyme du « temps anonyme » de Paul Ricœur⁵⁰. Cette maison fait se rencontrer une histoire particulière, la sienne, avec celle de toutes les autres qui lui ressemblent. L'acquisition par le musée de Nancray, pour la meubler, d'objets domestiques qui ne lui sont pas propres le manifeste. Elle devient le connecteur d'une histoire singulière et de celle du monde qu'elle illustre et auquel elle réfère.

Symétriquement pourrait-on dire, le temps des informateurs est tout aussi anonyme, entre temps vécu et temps du monde. Systématiquement, la date de clôture « du bon vieux temps » se situe au cœur de l'enfance de chacun des informateurs interrogés. Le tout début du xx^e siècle pour Jacqueline, les années cinquante pour Gérald. Car pour légitimer leur discours sur la typicité des manières de vivre et d'habiter dans le Haut-Jura, il leur est en effet nécessaire d'en avoir fait l'expérience. Chacun de nos informateurs estimant avoir vécu les derniers temps de

ces sièc
comme
se trouv
de l'hal
chacun

Ces
permett
comtois
muséal
(obtent
qu'il p
censée
plus de

Co

Ret
être q
existat
dans u

En
des n
d'« in
nous
travail
espac
s'ent
d'une
charg
trava

E
chaci
probl
horr
autre
soup
(per
supe
l'un
à rei
du »

ces siècles « touchés par la grâce », la mobilisation de leurs souvenirs d'enfance comme témoignage historique représentatif de l'ensemble du « bon vieux temps » se trouve alors justifiée. Leurs divergences dans la manière de concevoir la typicité de l'habitat haut-jurassien semblent bien renvoyer d'abord à la mobilisation par chacun de ses souvenirs d'enfance.

Ces façons de voir un passé homogène sur de nombreuses décennies nous permettent ainsi de mieux comprendre pourquoi le musée de plein air des maisons comtoises de Nancray ne s'interroge que rarement sur le bien fondé d'une démarche muséale qui, dans une habitation particulière, met en scène des objets anachroniques (obtenus au hasard des donations) et des témoignages sans lien entre eux (si ce n'est qu'il parle d'une même période) pour muséographier une habitation singulière censée faire voir au visiteur une authentique photographie saisissant d'un seul flash plus de deux siècles de vie paysanne.

Conclusion : faire exercice de diplomatie

Retour à la maquette. Voici donc son dessin encore une fois en progrès. Peut-être qu'une maquette du « Fric » viendra compléter et remplacer les maquettes existantes. Une fois le couvercle refermé, elles seront toutes là, rassemblées, ancrées dans un espace³¹, loin du bruit du monde ou plutôt ordonnées selon une voix unique.

En effet, en ne nous contentant pas de prendre en compte les propriétés objectales des maisons mais en nous tournant vers leur processus d'élection au rang d'« image » ou de « type », tant sur le temps « long³² » que pour un cas singulier, nous voyons que ces qualités loin d'être évidentes ou acquises sont le résultat d'un travail, des prises différentielles qu'autorise le « Fric », du chevauchement de deux espaces en présence (famille donatrice-musée) agissant selon deux logiques qui ne s'entendent pas totalement. Voire qui ne s'écoutent pas. Paradoxalement au nom d'une visée réaliste³³, le musée, en attachant une maison à un espace qu'elle est chargée de représenter, fait taire l'ensemble des voix divergentes, n'explicite pas le travail qui l'a conduit à choisir cet objet-ci pour montrer ces objets-là.

En cherchant en quoi la donation du « Fric » était une « opportunité » pour chacune des deux parties, nous nous sommes rendus compte de l'intervalle problématique qui les séparait. Certes, l'acte de donation fut signé mais pourtant, hormis le « Fric » lui-même auquel elles s'attachent, les motivations des uns et des autres n'ont aucun point commun. Même patrimonialisée, l'illustrativité demeure souple, plurielle, plus ou moins grande... selon les acteurs à qui l'on s'adresse (personnels du musée, famille donatrice ou locaux). Les points de vue ne se superposent pas. Le fait que ces deux parties (famille donatrice, musée) aient été l'une et l'autre diplomates en ce sens qu'elles ont signé l'acte de donation sans avoir à renoncer à leur propre point de vue montre que la « typicité » ou « l'illustrativité » du « Fric » sont un résultat conjoncturel, non pas un donné.

Faut-il alors continuer de simplifier le message en exposant cette maison comme l'incarnation même d'un habitat haut-jurassien figé ? Faut-il muséographier le caractère illustrant du « Fric » comme un fait, ce qui contribue à le laisser fantomatique, ou au contraire convient-il d'ouvrir cette boîte noire pour montrer au public la nature singulière de cette maison illustrante et surtout, le parcours au terme duquel elle a surgi ? Ce qui doit apparaître dans le corps du discours muséographique, c'est que la maison typique du Haut-Jura mise prochainement en scène dans le parc du musée résulte d'une occasion partagée par une famille et une institution muséale. D'autant que cette solution est plus diplomatique⁹ que l'ancienne et en cela même, plus garnerésienne que le projet initial de l'abbé lui-même, enfin, nous semble-t-il... L'abbé, à travers ce musée notamment, ne voulait-il pas en effet « rendre au peuple son butin », ce qui peut aussi s'entendre comme la constitution d'espaces qui ne soient pas seulement des lieux d'injonction ou d'imposition ? Dans cette perspective, nous nous inscrivons non pas en rupture, mais dans la continuité de ses travaux et de ceux des équipes de conservation.

Multiplier l'hétérogénéité de la « typicité » ou de « l'illustrativité » ne revient pas à les annuler. Au contraire, plus l'acte diplomatique qui consiste pour le musée à assumer ce pullulement hétérogène de ce que recouvrent les points de vue sur la typicité du « Fric » sera mis en œuvre, plus celles-ci seront assurées, « réalistes »... mais la machine muséographique peut-elle être polyphonique ?

NOTES

1. Les matériaux utilisés ici sont issus d'une recherche menée en 2001, à l'occasion de l'acquisition et du projet de démontage-remontage d'une maison par le musée des maisons comtoises de Nancray. Cette recherche a été soutenue par le musée et la direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté.
2. Ce musée, qui a pour objet l'architecture rurale de la Franche-Comté, démonte des maisons *in situ* et les remonte sur son site. C'est en 1976 que la première maison a été achetée et démontée.
3. Jean GARNERET, "Musée de Nancray", *Résurgence. Revue de l'art et de la création*, 7, 1985, p. 12 à 15.
4. Au sens où Michel Foucault l'emploie pour définir la mesure comme matrice du savoir mathématique et physique, l'enquête comme matrice des savoirs empiriques et des sciences de la nature, l'examen comme matrice des sciences de l'homme. Cf. Michel FOUCAULT, *Résolu des cours*, 1970-1982, Paris, Julliard, 1989, p. 20.
5. Au sens de Bruno LATOUR, *La Science en action*, Paris, La Découverte, 1989.
6. Laurent THÉVENOT, "Pragmatiques de la connaissance" in Anni BORZIEUX, Alban BOUVIER et Patrick PHARO (dir.), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, CNRS, 1988, p. 101 à 139.
7. Pour un développement plus important, cf. Noël BARBE, "Constitution et variation d'un regard ethnographique en Franche-Comté. Parcours en cinq étapes" in D. FABRE (dir.), *L'Érudite, le politique et le populaire*, Paris, Maison des sciences de l'homme, à paraître; "Les dessins de l'abbé Garneret", à paraître.
8. Cf. Isaac CHIVA, "Entre livre et musée. Émergence d'une ethnologie de la France" in Isaac CHIVA et UTZ JEGGLE (dir.), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1987, p. 9 à 33.

9. Martine Elisabeth et
10. Pour " L'Ethnologie présentée à
11. Nous e modernes, Arts et Tr d'ethnogr Cultures,
12. Antéri recherche: bouquets ; Forge de s'intègre graisses a des véhic
13. Sur c 1937 ", A
14. Expo Paris, De
15. On pr exemple, système ; des hutte sociale et vite appr village p aux poin rapidement compliqu quotidien Paris, Pl
16. Sur engagem L'Harmu révoluti
17. Cité
18. Clau Franche
19. Ibid
20. Jean
21. *Ibid* construi concret dériver
22. *Ibid* contre l Simiani

9. Martine SEGALIN, "Les Relations entre les musées et la recherche" in Jean-Louis DROTTI et Élisabeth CARLET (dir.), *La Nouvelle Alexandrie: colloque sur les musées d'ethnologie et les musées d'histoire*, Paris, direction des musées de France, 1993, p. 31 à 36.
10. Pour l'analyse de ce positionnement de l'ethnologie, cf. Jean-Louis TORNATORE, "L'Ethnologue et les musées: l'ethnologie comme expertise culturelle", communication présentée à la commission permanente de la mission du patrimoine ethnologique, 26 mai 1998.
11. Nous employons ce terme dans le sens défini par Isabelle STENGERS, *L'Invention des sciences modernes*, Paris, Flammarion, 1995, p. 60. Sur cette question et la fondation du musée national des Arts et Traditions populaires, cf. Jean-René TROCHET, "Sciences humaines et musée: du musée d'ethnographie du Trocadéro au musée national des arts et traditions populaires", *Géographie et Cultures*, 16, 1995, p. 3 à 30.
12. Antérieurement à ce congrès, Albert Demangeon est vice-président de la commission des recherches collectives dirigée par Lucien Febvre. Celle-ci lance en 1934 quatre questionnaires: les bouquets de moisson, les fonds de cuisine, la forge de village (sur ce point cf. Noël BARBE, "La Forge de village en Franche-Comté", à paraître) et les modes de transport ruraux. Le premier s'intègre dans la problématique des rites de passage de Van Gennep, le second porte sur les graisses alimentaires, la forge est abordée d'un point de vue économique tandis que l'analyse des véhicules est descriptive.
13. Sur ce congrès, cf. Catherine VELAY-VALLANTIN, "Le Congrès international de folklore de 1937", *Annales. Histoire, sciences sociales*, mars-avril 1999, p. 481 à 506.
14. Exposition internationale de 1937, *La Maison rurale en France. Catalogue-guide illustré*, Paris, Denoël.
15. On mesurera la différence d'équipement d'analyse avec l'ethnologie exotique à travers, par exemple, les analyses de Claude Lévi-Strauss sur les relations entre organisation de l'espace, système social et système religieux. Ainsi dans le cas du village bororo, « la distribution circulaire des huttes autour de la maison des hommes est d'une telle importance, en ce qui concerne la vie sociale et la pratique du culte, que les missionnaires salésiens de la région du Rio das Garças ont vite appris que le plus sûr moyen de convertir les Bororo consiste à leur faire abandonner leur village pour un autre où les maisons sont disposées en rangées parallèles. Désorientés par rapport aux points cardinaux, privés du plan qui fournit un argument à leur savoir, les indigènes perdent rapidement le sens des traditions comme si leurs systèmes social et religieux [...] étaient trop compliqués pour se passer du schéma rendu patent par le plan du village et dont leurs gestes quotidiens rafraîchissent perpétuellement les contours », Claude LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.
16. Sur cette période et ce chantier, cf. Daniel FABRE, "L'Ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945)" in Jean-Yves BOURSIER (dir.), *Résistants et Résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 319 à 400; Christian FAURE, *Le Projet culturel de Vichy. Folklore et révolution nationale, 1940-1944*, Lyon-Paris, Presses universitaires de Lyon-CNRS.
17. Cité par Jean-René TROCHET, *op. cit.*
18. Claude ROYER, *L'Architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes. Franche-Comté*, Paris, Berger-Levrault, 1977.
19. *Ibid.* p. 21.
20. Jean GARNERET, "Rapport d'activité pour le 15 décembre 1976", *Barbizier*, 6, 1977, p. 508.
21. *Ibid.* Même lorsqu'il parle de typologie, Jean Garneret ne voit pas nécessairement une construction abstraite mais, pour le coup, une construction réelle, un type concret. Ce « type concret » doit par ailleurs être réinséré dans un mouvement historique tout aussi concret qui ferait dériver les maisons les unes des autres.
22. *Ibid.*, p. 2. Dans ce moment de l'histoire de la discipline historique, Lucien Febvre bataille contre les sociologues à qui il reproche un déterminisme sociologique trop peu souple. Il pense que Simiand néglige le particulier dont il est ici question et prend la défense des monographies

- régionales des géographes tentant, par là même, une annexion de cette discipline.
23. Michel DE CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, UGE, Paris, 1980, p. 171 à 173. Ce texte a évidemment été écrit avant le 11 septembre 2001.
24. Nous ne prendrons ici en compte que les travaux soutenus par la direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté.
25. Raymond GUILBERT, *Maison Pastorale. Les Guinois. Famille Guillaume*, dactyl., s.d., p. 2.
26. Nous avons appris récemment sur le terrain que cette dernière étude avait été faite. Nous ne savons pas par contre si elle a donné lieu à un rapport.
27. Claude ROYER, *op. cit.*
28. Nous paraphrasons ici Bernard LEPETIT, « Architecture, géographie, histoire: usages de l'échelle », *Genèses*, 13, p. 118 à 138.
29. De plus, nous n'évoquons pas les échelles de temporalité.
30. Ce travail ne pose pas, par contre, la question de l'échelle de l'objet puisqu'il s'agit d'une étude de la maison démontée et remontée à Nancray. Cette question est, par contre, transportée au sein même de la muséographie: en quoi cette maison singulière évoque-t-elle les rapports à la forêt en Franche-Comté sinon comme un espace pouvant abriter des opérations de médiation culturelle sur ce sujet?
31. Francine SIMONIN, *Le Petit Clos. Gestion et représentation des espaces (territoires, habitats) liés à une maison forestière*, Nancray, musée de plein air des maisons comtoises, 1997, p. 1.
32. Cf. sur ce point Michel DE CERTEAU, *op. cit.*
33. Bernard LEPETIT, *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 277.
34. D'une certaine manière cette opposition n'est pas sans rappeler celle des anthropologies romantiques et des Lumières. Cf. Noël BARBE, "Charles Nodier-Lequinio de Kerblay, voyage romantique versus voyage des Lumières" (titre provisoire), à paraître.
35. Cette maison est ainsi nommée par les habitants des Bouchoux en référence à son plus ancien propriétaire connu: Frédéric Perrier, décédé en 1859.
36. Si nous employons volontiers l'expression « famille donatrice », c'est parce que ce groupe familial se présente très lié et collégial dans ses prises de décision. En revanche, seule madame Caillette, l'héritière légale du « Fric », possède le statut de « donatrice ».
37. Au sens du monde domestique de Luc BOLTANSKI et Laurent THÉVENOT, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
38. Au sens de Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux*, Paris, Minit, 1980, 648 p.
39. Au sens que Bruno LATOUR donne à cette notion dans *L'Espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte, 2001 (1999), p. 323.
40. Cf. Laurent AMIOTTE-SUCHET, Pierre FLOUX, "Rendre son hybridité à une maison en cours de patrimonialisation", *Ethnographiques.org* [en ligne] n° 1 (avril 2002). <http://www.ethnographiques.org/documents/article/arAmFlox.html>
41. Ce sont les habitants des Bouchoux.
42. Dans le sens que donne Paul Ricoeur à ce mot quand il nous rappelle que la mémoire est « exercée », Paul RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 67.
43. Nous ne discuterons pas ici, comme dans la première partie, cette notion de typicité ou de type du point de vue des acteurs locaux. Elle n'est pas très éloignée de celle d'illustration.
44. Lieu-dit de la commune des Bouchoux.
45. Les deux pignons sont coupés aux deux tiers et prolongés par deux pans (versants) coupés qui se rabattent sur le toit afin de réduire la pression du vent qui s'exerce sur les façades.
46. Paul RICOEUR, *Temps et récit. 3. Le temps raconté*, Paris, Seuil, 1985, p. 332. Par ce terme Paul Ricoeur entend des instruments qui permettent de franchir l'abîme entre temps du monde et temps vécu.
47. Philippe GUILLOU, "L'Habitat traditionnel des paludiers de la presqu'île de Guérande" in

Pierre ER
L'Harmat
48. Ainsi
49. Sur c
développ
50. Paul I
51. Dever
52. Cf. la
53. Il s'a
54. Sur c
démocrat

Pierre ERNY (dir.), *Cultures et habitats. Douze contributions à une ethnologie de la maison*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 195.

48. Ainsi son dernier état de remise sera-t-il évoqué au musée lors de sa présentation au public ?

49. Sur cette question, cf. Frances A. YATES, *L'Art de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1975, qui développe parfaitement la construction spatiale du souvenir.

50. Paul RICŒUR, *op. cit.*, p. 208.

51. Devenu « leur » espace.

52. Cf. la première partie.

53. Il s'agit de « représenter » le passé « réel » avec des objets « réels ».

54. Sur ce point, cf. Bruno LATOUR, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.

Typifier

Ce texte a

fonctionnalité des

d., p 2.

e. Nous ne

usages de

'agit d'une

transportée au

rets à la forêt

n culturelle

ts, habitats)

7, p. 1.

bin Michel,

thropologies

day, voyage

plus ancien

le ce groupe

me madame

justification.

ille Plateaux,

r une version

m en cours de

nographiques.

i mémoire est

ité ou de type

m.

ts) coupés qui

es.

' ce terme Paul

et temps vécu.

Guérande" in